

RCS : DOUAI Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00067 Numéro SIREN : 517 748 042 Nom ou dénomination : A PLUS B TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt 4843

3 DEC. 2023

2012 B 00067
F 2312/17732
D 23/4843

**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

SASU A+B TECHNOLOGIES
FOURN CONSEIL PRESTATIONS INFORMATIQUES
23 RUE DE L EGLISE

59169 ERCHIN
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL EXPERTISE DOUAI
93 RUE DE ROUBAIX
CS80068
59502 DOUAI CEDEX
03.27.93.80.80

SASU A+B TECHNOLOGIES
23 RUE DE L EGLISE

59169 ERCHIN

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels	p. 3
COMPTES ANNUELS	p. 4
. Bilan actif	p. 5
. Bilan passif	p. 6
. Compte de résultat	p. 7
. Soldes intermédiaires de gestion	p. 8
. Détermination de la capacité d'autofinancement	p. 9
. Annexe	pp. 10 - 16
DOCUMENTS FISCAUX	p. 17
. Bilan simplifié 2033-A	
. Compte de résultat simplifié 2033-B	
. Immobilisations, amortissements, plus et moins-values 2033-C	
. Provisions, amortissements dérog., déficits report. 2033-D	
. Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2033-E	
DOSSIER DE GESTION	p. 23
DETAILS DES COMPTES ANNUELS	p. 30

FIDUCIAL EXPERTISE DOUAI
93 RUE DE ROUBAIX
CS80068
59502 DOUAI CEDEX
03.27.93.80.80

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SASU A+B TECHNOLOGIES

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	51 392,25 euros
- Chiffre d'affaires :	104 729,61 euros
- Résultat net :	27 072,08 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A DOUAI CEDEX

Le 02/03/2022

Pour FIDUCIAL EXPERTISE DOUAI
Société d'Expertise Comptable

LEGER FRANCIS
EXPERT COMPTABLE DIPLOME

SASU A+B TECHNOLOGIES
23 RUE DE L EGLISE

59169 ERCHIN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

*Certifié conforme
rsl*

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	6 433	4 418	2 016	929
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	6 433	4 418	2 016	929
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	22 113		22 113	19 165
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				218
Etat, impôts sur les bénéfices	22		22	325
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 304		1 304	870
Autres créances	2		2	
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 733		24 733	30 412
Total	48 174		48 174	50 990
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 203		1 203	661
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total	1 203		1 203	661
TOTAL ACTIF	55 810	4 418	51 392	52 580

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12	13
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	27 072	27 397
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	35 884	36 209
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires	20	25
Associés et dettes financières diverses	1 343	2 090
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201	
Dettes fiscales et sociales		
Personnel		
Organismes sociaux	6 359	6 345
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 249	7 232
Etat, obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	336	679
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	15 508	16 371
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	51 392	52 580

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2021	%	du 01/01/2020	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2021	CA	au 31/12/2020	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	104 730	100,00	103 987	100,00	743	0,71
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	104 730	100,00	103 987	100,00	743	0,71
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	104 730	100,00	103 987	100,00	743	0,71
Consommations de l'exercice	12 055	11,51	11 543	11,10	512	4,44
Valeur ajoutée	92 674	88,49	92 443	88,90	231	0,25
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assim.	1 785	1,70	1 285	1,24	500	38,92
Charges de personnel	58 495	55,85	58 443	56,20	52	0,09
Excédent brut d'exploitation	32 394	30,93	32 716	31,45	-321	-0,98
Reprises sur provisions et transferts						
Autres produits			0	0,00	-0	-100,00
Dotations amortissements et prov.	544	0,52	484	0,47	60	12,34
Autres charges	0	0,00	0	0,00	0	67,86
Résultat d'exploitation	31 850	30,41	32 232	31,00	-382	-1,18
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat courant avant impôts	31 850	30,41	32 232	31,00	-382	-1,18
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	4 778	4,56	4 835	4,65	-57	-1,18
Résultat net de l'exercice	27 072	25,85	27 397	26,35	-325	-1,18

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Durée :	12 mois	12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	32 394	32 716
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation		0
- Autres charges d'exploitation	0	0
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices	4 778	4 835
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	27 616	27 880

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2021

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes				
	4 803	1 631		6 433
Immobilisations financières.....				
Total.....	4 803	1 631		6 433
Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	3 874	544		4 418
Total.....	3 874	544		4 418
Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

Mat. 1ères, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Prod.intermédiaires et finis
Marchandises

Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
---------------	--------------	------------	--------------

Dépréciation des stocks

Mat. 1ères, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Prod.intermédiaires et finis
Marchandises

Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
---------------	--------------	------------	--------------

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
--	--------------	----------------	---------------

Actif immobilisé.....
Actif circulant et charges constatées d'avance.....

24 644

24 644

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

10 688

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	20	20		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	201	201		
Dettes fiscales et sociales.....	13 944	13 944		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	1 343	1 343		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	15 508	15 507		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	20
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	6 695
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Non recensé

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

Effectifs**Autres informations significatives**

Non recensé

SASU A+B TECHNOLOGIES
23 RUE DE L EGLISE

59169 ERCHIN

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2022

Désignation de l'entreprise : SASU A+B TECHNOLOGIES					Néant			
Adresse de l'entreprise : 23 RUE DE L EGLISE 59169 ERCHIN								
Numéro SIRET* : 51774804200028								
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :	
					Exercice N, clos le : 31/12/2021		31/12/2020	
ACTIF			Brut 1		Amortis.-Provisions 2		Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*		010		012			
M	Incorporelles - Autres*		014		016			
M	Immobilisations corporelles*		028	6 433	030	4 418	2 016	929
	Immobilisations financières* (1)		040		042			
Total I (5)			044	6 433	048	4 418	2 016	929
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*		050		052			
I	- Marchandises*		060		062			
R	Avances et acomptes versés sur cdes		064		066			
C	Créances - Clients et comptes rattachés*		068	22 113	070		22 113	19 165
U	(2) - Autres* (3)		072	1 328	074		1 328	1 414
L	Valeurs mobilières de placement		080		082			
A	Disponibilités		084	24 733	086		24 733	30 412
N	Charges constatées d'avance*		092	1 203	094		1 203	661
T	Total II		096	49 377	098		49 377	51 651
Total général (I + II)			110	55 810	112	4 418	51 392	52 580

PASSIF			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120		8 000	8 000
Ecart de réévaluation	124			
P Réserve légale	126		800	800
R Réserves réglementées*	130			
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132		12	13
P Report à nouveau	134			
R Résultat de l'exercice	136		27 072	27 397
E Provisions réglementées	140			
Total I	142		35 884	36 209
Provisions pour risques et charges	Total II 154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156		20	25
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166		201	
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 1 343)	172		15 287	16 346
E Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		15 508	16 371
Total général (I + II + III)	180		51 392	52 580
R (1) Dont immobilisations financières	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
E à moins d'un an				
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
V				1 631
I (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SASU A+B TECHNOLOGIES		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2021		31/12/2020	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	104 730		103 987
D	Production stockée* (variati* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230			0
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	104 730		103 987
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	12 055		11 543
E	- mobilier						
	- immobilier						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	1 002	244	1 785		1 285
	Rémunérations du personnel*			250	42 000		42 000
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	16 495		16 443
	Dotations aux amortissements*			254	544		484
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	0		0
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et profesio	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	72 880		71 755
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	31 850		32 232
	Produits financiers			280			
D	Produits exceptionnels			290			
I	Charges financières			294			
V	Charges exceptionnelles			300			
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octes	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348					
S	Impôts sur les bénéfices*			306	4 778		4 835
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	27 072		27 397
B - RESULTAT FISCAL				312	27 072	314	
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	4 778		
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-clts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
nouvelle (44 sexies)				986			342
franche urbaine (44 octies a)				987			
restruct. défense (44 terdecies)				127			
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)				138			
Bassin d'emploi à redynamiser				991			
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)				981			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989			
Bassins Urbains à dynamiser - BUD				992			
ZFANG (44 quaterdecies)				345			
Investissements outre-mer				344			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993			
Dont créance due au report en arrière du déficit*				346			
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)				655			
Dont déduct. exception. (art 39 decies B)				643			
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)				647			
Dont déduct. exception. (art 39 decies D)				648			
Dont déduct. exception. (art 39 decies E)				641			
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)				990			
Dont déduct. exception. (art 39 decies G)				646			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352	31 850	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables * :						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370	31 850	372	

Désignation de l'entreprise : SASU A+B TECHNOLOGIES						Néant :		*		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410		412		414		416		
I	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430		432		434		436		
M	Inst. tech. mat. out	440		442		444		446		
C	Inst. gén. agenc.	450		452	1 631	454		456	1 631	
O	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470	4 803	472		474		476	4 803	
Immob. financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	4 803	492	1 631	494		496	6 433	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
I	Terrains	510		512		514		516		
M	Constructions	520		522		524		526		
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536		
C	Inst. générales, agencés divers	540		542	60	544		546	60	
O	Matériel de transport	550		552		554		556		
R	Autres immobilisations corporelles	560	3 874	562	484	564		566	4 358	
TOTAL		570	3 874	572	544	574		576	4 418	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations		1	2	3	4	5				
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans		6	7	8	9	10				
le patrimoine privé y compris										
les produits de la propriété industrielle										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme				
					5	19 %	15% ou 12,8%	0 %		
						6	7	8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590					
TOTAL		596								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

Désignation de l'entreprise : SASU A+B TECHNOLOGIES						Néant :	*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605	607
	Autres provis. réglement.	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et cptes rattach.	650		652		654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683	1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	5			
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autre immos. corpor.	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B		780	

II DEFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374 20 455
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 947
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397	

Désignation de l'entreprise : SASU A+B TECHNOLOGIES		Néant : ☐ **	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		0
Total 1	106		0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		0
Subv. d'exploitation reçues	113		0
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		0
Total 2	106		0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121		0
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	166		0
Total 3	452		0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		137
			0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117		0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

A PLUS B TECHNOLOGIES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 23, rue de l'Eglise 59169 ERCHIN
RCS DOUAI 517 748 042

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le vingt-deux avril,
A onze heures,

Monsieur Romain DUPONT, demeurant 23, rue de l'Eglise 59169 ERCHIN
Associé unique de la société A PLUS B TECHNOLOGIES,

I - A préalablement exposé ce qui suit:

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Romain DUPONT, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II - A pris les décisions suivantes:

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Fixation de la rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 27 397 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 27 072 euros

A titre de dividende global à l'associé unique 27 084 euros Soit 27.08 euros par part

Autres réserves 12,31 euros

Le compte « autres réserves » s'élève ainsi à 0,31 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'option pour la réfaction de 40 %, s'élève à 27 084 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution

Ce dividende sera mis en paiement sous deux mois, par mise à disposition dans le compte courant associé.

L'associé unique rappelle que les dividendes suivants ont été distribués ces trois dernières années :

- Exercice clos au 31/12/2020 :
 - o Dividendes : 27 397 euros
 - o Dividendes par part sociale : 27,39 euros
 - o Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 27 397 euros
- Exercice clos au 31/12/2019 :
 - o Dividendes : 33 747 euros
 - o Dividendes par part sociale : 33,74 euros
 - o Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 33 747 euros
- Exercice clos au 31/12/2018 :
 - o Dividendes : 32 869 euros
 - o Dividendes par part sociale : 32,86 euros
 - o Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 32 869 euros

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de la convention intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, à savoir :

COMPTE COURANT D'ASSOCIE

Un compte courant non rémunéré est ouvert dans les écritures de la société A PLUS B TECHNOLOGIES au nom de Monsieur Romain DUPONT.

A la clôture de l'exercice, ce compte présentait un solde créditeur de 1 343 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération versée au titre de son mandat de président pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 qui s'est élevée à 42 000.00 euros bruts et 34 941,96 euros imposables (en ce compris CSG-CRDS non déductible).

La rémunération allouée a été majorée de la CSG-CRDS versée par la société et qui a constituée un complément de rémunération.

Les cotisations obligatoires aux régimes d'assurance maladie, vieillesse et allocations familiales ont été prises en charge par la société à titre de complément de rémunération.

Le Président pourra également prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Romain DUPONT
